

## Mémoire envoyé par courriel – Programme de visa pour les aides familiaux – Demande de suspension des exigences relatives à la langue et à la scolarité

Je suis mère de deux jeunes enfants, et j'ai un emploi. Je travaille de longues heures et j'ai du mal à accorder toute mon attention à mes deux jeunes. Je fais de mon mieux pour leur inculquer des valeurs ainsi qu'un sens de la culture pakistanaise et de sa langue, l'ourdou. Cependant, je pense avoir besoin d'une personne qui puisse m'aider à m'occuper de mes jeunes enfants pendant que je travaille à temps plein. À cette fin, j'ai envisagé de parrainer une aide familiale du Pakistan.

Cependant, le [Programme de visa pour les aides familiaux](#) exige que les aides familiaux venant de l'étranger satisfassent à une exigence linguistique (anglais ou français) et comptent au moins 13 années de scolarité à partir de la première année. Pour démontrer que l'exigence relative à la langue anglaise est satisfaite, il faut généralement obtenir la note de passage à l'examen général de l'IELTS.

Il s'agit d'une exigence onéreuse pour plusieurs raisons :

1. De nombreux aides familiaux n'ont pas *besoin* de parler anglais ou français pour faire leur travail et aider à prendre soin de personnes âgées ou d'enfants. Je veux parrainer une personne du Pakistan pour qu'elle vive chez moi et s'occupe de mes jeunes enfants. Je n'ai pas besoin que cette personne connaisse l'anglais ou le français, puisque je pourrai communiquer avec elle en ourdou.
2. En fait, je préférerais que l'aide familiale ne connaisse pas l'anglais afin que mes enfants puissent lui parler en ourdou et apprendre leur langue maternelle. Bien que je fasse de mon mieux pour parler en ourdou, je n'ai pas réussi à amener mes enfants à s'exprimer en utilisant cette langue. Ils me répondent en anglais, car ils savent que je comprends cette langue. Ils tentent de parler en ourdou uniquement lorsqu'ils se rendent compte que leur interlocuteur ne comprend pas l'anglais. J'ai récemment passé quelques mois au Pakistan avec la personne susmentionnée, et elle a réussi à elle seule à enseigner l'ourdou à mes enfants!
3. Lorsqu'un employeur parraine un aide familial d'un pays particulier, il y a de fortes chances que celui-ci ait des possibilités d'emploi ultérieures auprès d'autres employeurs qui parlent la même langue. La connaissance d'une autre langue sera un atout pour accroître leurs possibilités de placement et d'emploi.
4. J'ai cherché pendant des années à trouver un aide familial qui parle ourdou, mais je n'ai pas réussi à en trouver un. Au fil des ans, j'ai fait de la publicité dans de nombreux groupes sur Facebook et WhatsApp et j'ai publié des annonces sur Kijiji et sur des sites Web destinés à fournir des soins (p. ex. CanadianNanny et Care.com). J'ai également essayé de faire circuler le message par le bouche-à-oreille. Cependant, je n'ai pas été en mesure de trouver une personne capable de s'exprimer en ourdou, et c'est pourquoi je cherche à en parrainer une du Pakistan.
5. Il est nécessaire pour le Canada d'avoir une économie forte en matière de soins si l'on veut que les femmes restent sur le marché du travail. Sans soignants adéquats, les femmes/mères sont souvent obligées de choisir entre la poursuite d'une carrière et la prestation de soins à leurs proches.
6. Si les exigences en matière de langue et de scolarité ont été incluses pour s'assurer que les aidants ont d'autres choix d'emploi convenables, alors les aidants peuvent s'inscrire à des cours d'anglais une

fois qu'ils sont ici. Quoi qu'il en soit, il sera plus facile d'apprendre l'anglais une fois qu'ils seront immergés dans cette culture.

7. Le maintien d'une exigence en matière de langue et de scolarité est un obstacle inutile qui empêche les Canadiens de parrainer des aides familiaux convenables provenant de différents pays.

Veillez envisager de renoncer à cette exigence afin qu'il soit plus facile de parrainer des aides familiaux et de soutenir l'économie des soins.

Je vous prie de recevoir mes salutations les plus cordiales.

**Sarah Nasrullah**